

### Informatique : qui décide?

Qui décide des investissements en ressources informationnelles dans le gouvernement du Québec? Pas les élus, semble-t-il. Je ne doute pas de la bonne volonté de nos femmes et hommes politiques, mais jusqu'ici tous les engagements et les belles paroles n'ont servi à rien. Quels sont les progrès des logiciels libres dans le gouvernement? Presque rien, selon Henri-François Gauthrin. Car il y a une énorme résistance. Qui décide, alors? Peut-on parler de non-décision? On nous dit que la «vraie réalité» est trop complexe, le changement trop risqué, bref que le système décide à notre place. Voici comment cela se produit. Les fournisseurs exercent un lobby constant (leurs budgets de mise en marché peuvent dépasser 80 % du chiffre d'affaires) auprès de leurs clients. Qui sont ces clients? Pas le public, qui a mandaté le gouvernement. Dans les TI, les clients sont

des spécialistes, qui évoluent dans un espace qui leur est propre : l'administration. Les fournisseurs, les techniciens et leurs décideurs administratifs et politiques forment un petit monde fermé, impénétrable, qui échappe au contrôle citoyen. Cette dynamique a pour effet d'isoler et de contrôler les décideurs d'investissement, et leurs employés, au détriment des mises en commun. Ce système est aux antipodes du mode de fonctionnement avec le logiciel libre. «Avec» et non «du» logiciel libre, car le logiciel libre est une chose commune entre les fournisseurs et les clients, ce qui est totalement étranger au système actuel. On ne peut pas espérer bénéficier des apports du logiciel libre sans un changement du système. Remplacer le code propriétaire par le code libre ne donnera que des améliorations marginales vite remises en cause par le système. Il n'y aura de vrai changement que si les politiciens deviennent les décideurs. Et nous pouvons les aider à le devenir.

La version intégrale de ce texte est disponible à : [facil.qc.ca](http://facil.qc.ca)

**Daniel Pascot**

Président de «FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre»

*Le Soleil,  
16 Février 2013,  
page 39*